



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Drôme

Solidarité avec les paysans inculpés

Le 27 mai 2011, Christian Beylon, agriculteur à Chabeuil, a été contrôlé par un agent de la Direction Départementale de la Protection des Populations (D.D.P.P.) de la Drôme. Ce jour-là, Christian était accompagné par une trentaine de paysans qui souhaitaient marquer leur ras-le-bol d'une réglementation sanitaire adaptée aux gros élevages industriels et appliquée à toutes les exploitations, quelle que soit leur taille.

Fidèles à nos habitudes, nous sommes restés polis et courtois. Toutefois, surprise par le nombre, par le fait que nous contestions certains aspects de la réglementation, l'agent de la D.D.P.P. a paniqué et n'a pas terminé son contrôle.

La préfecture a donc porté plainte contre Christian, et Martin qui était présent lors du contrôle du 27 mai. Ces deux paysans vont donc comparaître devant le tribunal correctionnel de Valence le 26 janvier 2012.

Ce jugement est pour nous doublement inadmissible :

- c'est un acharnement judiciaire contre deux paysans qui n'ont rien fait d'autre que de manifester leur mécontentement face à une réglementation qu'ils jugent mal adaptée
- c'est également une entrave à notre activité syndicale car c'est bien la Confédération paysanne qui est visée à travers Christian et Martin.

Le 27 mai 2011, nous avons seulement manifesté notre soutien à Christian Beylon et remis en cause certains aspects d'une réglementation qui fait la part belle à l'agriculture industrielle. Le combat de la Confédération paysanne pour une agriculture de qualité, respectueuse de l'environnement et de la santé de tous, passe avant tout par la lutte pour une législation adaptée à nos pratiques. Ce n'est pas toujours le cas et c'est ce qui vaudra à Christian et Martin de comparaître devant le juge le 26 janvier 2012.

Vous pouvez nous soutenir en :

- Signant les pétitions
- Achetant nos produits lors des marchés où nous sommes présents
- Manifester devant le tribunal le 26 janvier 2012 à 13H30
- Faire un don financier

L'argent récolté servira à payer les frais d'avocat nécessaires à la défense de Christian et Martin.
Merci d'avance

Amitiés syndicales,
La Confédération paysanne de la Drôme



62, Avenue Jean Rabet
26400 CREST
Tel : 04-75-25-21-72/Fax : 04-75-25-36-06
Courriel : drome@confederationpaysanne.fr





Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Drôme

Programme de mobilisation pour la manifestation du 26 janvier 2012 « C'est l'agriculture industrielle qui crée les problèmes sanitaires, que vive l'agriculture paysanne ! »

12h30-13h : Regroupement des participants Place du Palais, 26000 Valence

13h30 : Entrée au tribunal

13h45 : Intervention du porte-parole, Vincent Delmas

14h-16h30 : Interventions de militants sur les dérives sanitaires de l'agriculture industrielle :

- Fanny Métrat, éleveuse en Ardèche : la Fièvre catarrhale Ovine
- Sébastien Pelurson, éleveur dans la Drôme : le bouclage électronique des ovins et caprins
- (à préciser) : les OGM et les plantes mutées
- (à préciser) : la mainmise des semenciers sur les semences paysannes

62, Avenue Jean Rabot
26400 CREST

Tel : 04-75-25-21-72/Fax : 04-75-25-36-06
Courriel : drome@confederationpaysanne.fr